

CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon





CRITERIUM PROVINCIAL SENIORS

Finales 16 NOVEMBRE 2025



LOGIS AUDERGHEM Chaussée de Wavre, 1690 – 1160 Auderghem

- Le critérium sera organisé en poule unique de 8 joueurs maximum en fonction des inscriptions.
- La formule de compétition pourra éventuellement être revue par le Juge-Arbitre en fonction des nécessités.
- La position occupée par les joueurs dans les poules de la journée finale sera déterminée par le classement des poules qualificatives. En cas, d'absence, les réserves seront contactées dans l'ordre.
- Hormis en NC, le vainqueur de chaque série sera qualifié pour le championnat de Belgique
- Pour les Dames, le droit d'inscription est fixé à 8€ à régler ½ heure avant le début de la série.
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par le Juge-Arbitre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques **BLANCHES** de marque « **GEWO** » et sur **26** tables réparties en deux locaux
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Le Juge-Arbitre sera mandaté pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15,00€
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
- Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.
- Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- Lors d'un évènement tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'évènement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle



Secrétariat

HORAIRE DES FINALES	
	NC Messieurs – NC Dames
10h00	E
	D Messieurs – D Dames
1.41-00	C Messieurs – C Dames
14h00	B Messieurs – B Dames

Pour les dames, les inscriptions se font sur le site : https://tournois-bbbw.be

Les qualifiés sont inscrits par défauts. En cas d'absence, merci de prévenir le plus rapidement possible afin de prévenir les réserves.

Olivier Vissenaekens : orcyon@yahoo.fr

!!! Clôture des inscriptions et annulations jusqu'au dimanche 09 novembre 2025, à 24h00 !!!

!! Plus aucune inscription ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance !!

En cas de problème, veuillez-vous adresser à :

Olivier VISSENAEKENS, GSM: 0494/17 66 39 - email: orcyon@yahoo.fr

